

# CDCI INFOS



JOURNAL D'INFORMATION • MAI 2025 • N°45 • [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

## SOMMAIRE

- ENVIRONNEMENT** ..... 2 & 3
  - VALODEV18 : vos déchets en pratique
  - Je trie mais pas n'importe comment !
  - Repères chiffrés
  - Triez malin, triez utile !
  - Les zones humides à la loupe
  - La Guette, une tourbière sous haute surveillance
  - La CDC se mobilise pour les abeilles
- UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT** ..... 4
  - Budget 2025
  - Des investissements record en 2025
  - Végétalisation de l'Esplanade et de la rue de la Société Française à Vierzon
  - Réhabilitation et finalisation des 7 dernières nefs du B3
  - Voirie rurale
  - Agrandissement des locaux de la Société vierzonnaise de maroquinerie à Vierzon
  - Extension de Lisi Aerospace à Vignoux-sur-Barangeon
  - Construction d'ateliers relais à vocation économique...
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** ..... 6
  - Commerces : ça bouge dans nos communes
  - Les Éphémères du 8, pour tester son activité
  - En direct de la Pépinière :
    - Sweetmom
    - AAP Sécurité
  - Journée du numérique
- ENFANCE & JEUNESSE** ..... 7
  - Le Relais petite enfance des campagnes
  - Les centres de loisirs intercommunaux acteurs du changement durable !
  - Ouverture des centres de loisirs intercommunaux à Genouilly et Foëcy la première semaine d'août
  - Soutien des jeunes du territoire pour le BAFA
- QUEL TALENT !** ..... 8
  - LesJack, un voyage musical unique
  - Un nouveau concept pour le Camping à Graçay
  - Ne jetez pas vos films !
- À LA (RE-)DÉCOUVERTE DE...**
  - Thénioux



## ÉDITO

Nous venons d'adopter notre budget primitif pour l'année 2025, déterminés à garder notre cap malgré des décisions gouvernementales non favorables, - c'est un euphémisme -, aux collectivités territoriales.

Nous subissons de nouveau une augmentation de nos dépenses obligatoires et une baisse de nos recettes fiscales qui devait être compensée à l'euro près par l'État.

Pour autant, nous avons bâti un budget dans ces conditions et demeurons prudents, vigilants mais néanmoins solidaires envers nos concitoyens, nos entreprises et nos communes.

Je souhaite rester optimiste pour l'avenir de notre territoire, car grâce à la confiance, au soutien et à l'engagement de nos partenaires à nos côtés, nous pouvons mener à bien des projets structurants en termes de développement, d'emplois, d'attractivité et de cadre de vie. Nous ne construisons pas seulement pour le présent et pour nous-mêmes, mais pour les générations futures, et pour celles et ceux qui choisiront de s'installer dans nos communes, séduits par les opportunités qu'offre notre territoire. Je vous invite à parcourir ce nouveau numéro de notre journal et d'y découvrir ce qui fait son actualité et aussi la vôtre.

Vous trouverez en page centrale dans un feuillet spécial toutes les informations utiles suite à la prise de compétence par la Communauté de communes de l'Eau potable et de l'Assainissement collectif. J'espère que nous ne serons pas freinés dans notre élan dans les années à venir. Nous y veillerons, convaincus de la voie que nous avons choisie.

Bonne lecture.

**François DUMON**

Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

## Un budget 2025 contraint mais *combatif et ambitieux*



Le budget 2025 a été adopté le 27 mars dernier dans le contexte budgétaire de plus en plus drastique imposé aux collectivités locales affaiblissant leur capacité d'agir et notamment leur rôle d'amortisseur des crises. Ce nouveau budget a par ailleurs dû intégrer la prise de compétence Eau potable et Assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il traduit aussi la volonté des élus communautaires de maintenir un haut niveau d'investissement, dans un souci d'attractivité pour notre territoire. Il est de 58 620 508 € cette année.

Avec pas moins de 16 M€ d'investissements, au lieu des 7 à 8 millions habituellement, la Collectivité a décidé de poursuivre les aménagements sur le territoire et d'accompagner nos entreprises dans leur développement. Car il s'agit bien, face aux enjeux démographiques, d'emplois et d'attractivité, de ne pas baisser les bras et de jouer collectif pour continuer de mener ses projets, main dans la main pour certains avec la SEM VIE, mais aussi avec le soutien de l'Europe, l'État, la Région, ou encore le Département, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Banque de territoire. ●



## VALODEV18 : vos déchets en pratique

Depuis 4 mois, Valodev18, la nouvelle Société d'économie mixte à opération unique (Semop) mise en place par les élus de la CDC VSB avec Veolia, assure la gestion globale des déchets ménagers et assimilés des 39 000 habitants des 16 communes du territoire. Quatre mois après sa création, rappel des principales informations pratiques.



**Faire du déchet une ressource et tendre vers le zéro déchet en adaptant les schémas de collecte tout en maintenant la qualité de service.**

Pour Florent Collet, directeur de Valodev18, la feuille de route est claire. D'ici 5 ans, une réduction significative des déchets est attendue : « baisser de 32% le tonnage des ordures ménagères, de 20% le taux de refus de tri (erreurs de tri), et de 80% l'enfouissement du tout-venant. » Une volonté des élus d'accélérer la transformation écologique du territoire. Pour cela, communication et sensibilisation seront nécessaires. « Si l'on veut que ça change, il faut rendre le citoyen acteur de son geste de tri. » Voici quelques points à retenir.

### CE QUI VA CHANGER OU PAS POUR LES HABITANTS

#### Côté collectes

Pour le moment Valodev18 collecte les déchets ménagers et les emballages une fois par semaine. Pas de changement de fréquence pour Neuvy, Saint-Laurent, Vignoux et Vouzeron : la collecte des déchets ménagers et des emballages est réalisée tous les 15 jours. À Vierzon, la collecte des emballages et des déchets ménagers a lieu un seul et même jour sauf pour le centre-ville, les habitats collectifs et les voies étroites où la collecte se fait en mini-benne.

#### Un bac jaune pour tous les foyers

Tous les habitants du territoire sont équipés d'un bac pour les déchets ménagers mais tous n'ont pas de bac jaune pour le tri sélectif. Entre juin et août, une distribution sera faite à tous les foyers (hors centre-ville de Vierzon qui conserve les sacs jaunes). Une enquête est en cours auprès des 39 000 habitants pour adapter le bon contenant à chaque foyer et aux futures fréquences de collectes. Tous ces bacs seront pucés pour permettre de faire des statistiques et les géolocaliser en cas de besoin de maintenance.

#### Composteurs sur demande

Quand tout le tri a été fait, il reste dans les poubelles les déchets organiques : soit 20% à sortir des déchets ménagers.

Cela passe par le composteur pour ceux qui ont un jardin et qui peuvent en faire la demande auprès de Valodev18. Des abris-bacs seront néanmoins disposés pour que les habitants sans composteur puissent déposer leurs biodéchets.

#### De nouvelles cartes d'accès aux déchetteries

Sur les cinq déchetteries de la Communauté de communes, deux sont équipées d'un système avec badge pour ouvrir la barrière (Le Vieux Domaine et Le Petit Râteau). Les trois autres (Nohant, Neuvy et Vignoux) seront munies cet été d'un contrôle d'accès par carte magnétique pour prouver que l'on habite bien sur le territoire et éviter à la CDC de recevoir des déchets hors territoire.

#### Tous les camions de collecte rouleront au biocarburant

Dans une démarche d'éco-responsabilité, les 5 camions-bennes et la mini benne de Valodev18 ont été « rétrofités\* » : depuis le 1<sup>er</sup> mars, ces véhicules ne roulent plus au gasoil mais au biocarburant issu du colza pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Fin 2025 - début 2026, la flotte évoluera selon les nouvelles technologies avec un mixte biocarburant et électrique. ●

\*Remplacement du moteur thermique

### Pour contacter VALODEV 18

vierzon - sologne - berry

Usagers, professionnels, institutions publiques, pour toutes demandes relatives aux déchets (dotation, réparation, problème de collecte, colonne pleine...), vous pouvez contacter Valodev18 soit sur le site [valodev18.fr](http://valodev18.fr), soit par mail à [contact@valodev18.fr](mailto:contact@valodev18.fr) ou au 02 59 58 44 65 (du lundi au vendredi 8h30-12h30, 14h-17h). ●

## Je trie mais pas n'importe comment !

Verre, carton, papier, plastique, métal, biodéchets... Vous devez trier tous vos déchets ! Voici comment :

#### DANS LES COLONNES EN APPORT VOLONTAIRE

- le verre (bouteilles, flacons, bocaux sans couvercle ni bouchon)

#### TRI SÉLECTIF DANS LES SACS, BACS, COLONNES (PAS BESOIN DE LAVER)

- Tous les plastiques (bouteilles, barquettes...)
- Tous les emballages métalliques (bouchons, couvercles...)
- Tous les papiers et cartons (emballages, briques, journaux...)

#### EN APPORT VOLONTAIRE OU EN COLLECTE PORTE-À-PORTE

- Les déchets ménagers résiduels (lingettes, couches bébé, viandes, poissons...)

#### AU COMPOSTEUR OU EN COLLECTE SUR VIERZON

- Tous les biodéchets (épluchures, coquilles d'œufs, fruits et légumes, feuilles...)

#### EN DÉCHETTERIE

- Le tout-venant : métaux, déchets électriques et électroniques, bois, déchets verts, batteries, gravats, textiles...



## Repères chiffrés

#### COÛT DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

1 400 000 € pour environ 9 000 tonnes en 2025 (1 430 038 € pour 8 338 tonnes en 2024), répartis de la manière suivante : 1 252 710 € de traitement en incinération (dont 135 000 € de TGAP\* appliquée à la Collectivité) et 144 000 € pour le transport jusqu'à l'incinérateur de Gien.

\*TGAP : taxe générale sur les activités polluantes.

#### TRAITEMENT ET ÉLIMINATION DU TRI SÉLECTIF :

650 000 € pour 1 891 tonnes de déchets dont 62 700 € de traitement des refus de tri (549 tonnes, soit 29 % de refus de tri en 2024).

#### REVENTE DE MATÉRIAUX CORRECTEMENT TRIÉS :

111 000 € de recette

## Triez malin, triez utile !

La Communauté de communes soutient depuis 2009 la collecte des bouchons au profit de :

- Les Bouchons d'Amour (plastique) dont le but est de participer à l'achat de matériel pour personnes en situation de handicap,
- Les Bouchons de liège du Cœur 36 (liège et faux liège), pour la recherche médicale et l'aide aux malades.

Alors, si vous avez à cœur de faire une bonne action, vous pouvez nous déposer vos bouchons au siège de la CDC ou en point de collecte situé près de chez vous. Pensez également à nous déposer vos instruments d'écriture, brosses à dents et tubes de dentifrice, ils seront recyclés en mobilier et 1 centime sera reversé par instrument collecté au profit de 3 associations : 2 bouts ici et ailleurs, La Neurofibromatose et Les tricoteuses du cœur solidaire. ●

#### PLUS D'INFOS

→ 02 48 71 71 30 – cc-vierzon.fr

## BIODIVERSITÉ

# Les zones humides à la loupe

Le réchauffement de l'atmosphère terrestre occasionne un dérèglement du climat dont nous subissons de plus en plus les effets délétères : déficit pluviométrique, sécheresses longues et sévères, et une certaine raréfaction de l'eau qui nous conduit aujourd'hui à revoir la gestion de cette ressource. À l'heure de la transition écologique et énergétique, la Communauté de communes s'engage dans la réduction de son empreinte sur l'environnement.

Mare prairiale



© François Hergott (CEN)

Drosera Rotundifolia



© François Hergott (CEN)

Damier de la Succise



© Clovis Genay (CEN)

Exemple de cet engagement, la convention sur deux ans que la Collectivité a signé en 2023 avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen) pour l'identification des zones humides sur notre territoire. Cette coopération a pour but, à terme, de préserver ces espaces et plus largement la biodiversité si utile à notre écosystème. Mares, étangs, marais, tourbières, prairies humides et boisements alluviaux ont donc été inventoriés puis maintenant passés à la loupe sur les 50 000 ha de nos 16 communes en vue, *in fine*, de mettre en place des actions de restauration ou d'entretien, indispensables à la préservation d'un territoire résilient et vivant. Zoom sur les premières conclusions du diagnostic en cours.

Le diagnostic initial posait la présence de 8 053 ha de zones humides sur le territoire de la Communauté de communes. Le travail de recensement réalisé sur le terrain a réduit ce chiffre à 4 848 ha de zones humides effectives (soit 21,7 % de la superficie de la CDC). Sur cette surface, ont été recensés :

## 7 habitats naturels patrimoniaux sur 34 connus sont en danger d'extinction.

Il s'agit de prairies humides oligotrophes (c'est-à-dire pauvres en éléments nutritifs) acides ou calcaires, de bas-marais calcaires, de tous les habitats tourbeux acides, et des milieux aquatiques oligotrophes.

### Pour la flore

- 72 % des 57 espèces végétales liées aux zones humides sont sur la liste rouge des espèces menacées en Centre-Val de Loire (dont 27 en danger d'extinction et 25 sont protégées au niveau national et régional)
- Un peu plus d'1/3 des espèces de la liste rouge régionale attachées aux zones humides sont présentes sur la CCVSB

### Pour la faune

- 67 espèces ont été identifiées dont 43 invertébrés et 24 vertébrés (30% de ces invertébrés et 29% de ces vertébrés sont en danger d'extinction en Région Centre-Val de Loire)

Les zones d'intervention prioritaires seront définies dans les prochains mois pour assurer la préservation de ces zones humides remarquables, encore fonctionnelles et à fort enjeu patrimonial. 13 secteurs d'intervention sont pour le moment identifiés dont trois en priorité élevée. ●

## La Guette, une tourbière sous haute surveillance

Unique en Sologne, la Tourbière de la Guette à Neuvy-sur-Barangeon est l'un des sites touristiques phares du territoire.



« C'est un Espace naturel sensible de 20 ha, de 1,3 km de long, qui abrite 17 habitats écologiques différents dont 7 d'intérêt européen, mais aussi 6 espèces de chauve-souris et 12 espèces d'oiseaux à fort enjeu de conservation », résume Amandine Demessence, responsable du site de la Maison de l'eau.

Plus encore, « les tourbières sont des zones humides composées de sphaignes qui agissent comme des éponges limitant les phénomènes de crue et de sécheresse. Mais ce sont aussi de gros réservoirs de carbone à l'échelle planétaire », explique Jean-Sébastien Moquet, hydrogéochimiste, maître de conférence à l'Université d'Orléans. Et c'est là tout l'enjeu car les épisodes de sécheresse et le fossé de drainage de la RD926 coupant la tourbière en aval, abaisse le niveau d'eau. « Et en s'asséchant, la tourbière se décompose et relargue du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), principal gaz à effet de serre responsable du dérèglement climatique. »

Mais pas que, « cet assèchement favorise la fermeture du milieu par les arbres et l'invasion de la molinie », ajoute Amandine. « C'est pourquoi depuis 2015, la CDC et La Maison de l'Eau travaillent à sa restauration en complétant les travaux des chercheurs. » Outre des coupes rases des pins et l'annélation des bouleaux, deux actions scientifiques sont menées sur le terrain : « observation et mesure des flux et niveaux d'eau, et des échanges de CO<sub>2</sub> tourbière-atmosphère ... et expérimentations *in situ* et à l'Université pour comprendre l'effet des perturbations et des actions de restaurations sur la sphaigne ». Aujourd'hui, les mesures ont montré que la tourbière émet occasionnellement du CO<sub>2</sub>. « Mais pas tant que ça ! », souligne Amandine, « et ¼ de sa surface est en régénération. Mais 5 ans de recul, ce n'est pas encore assez... ». ●



## La CDC se mobilise pour les abeilles

Depuis 1995, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année en France. Une catastrophe écologique pour cet insecte pollinisateur majeur dont dépend près de la moitié de notre alimentation.

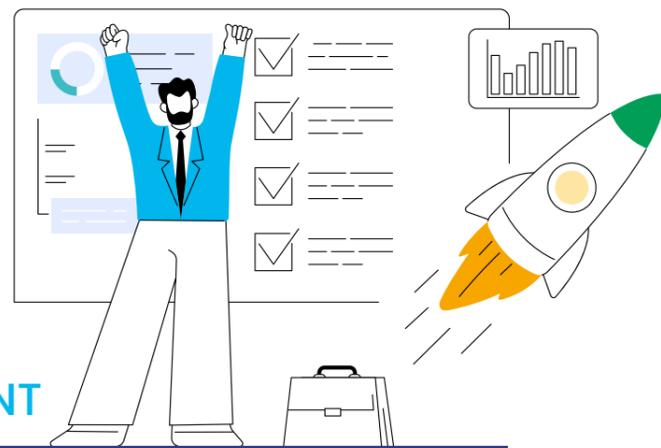
« L'UNAF\* se rapproche des collectivités investies dans la protection de la biodiversité. C'est ainsi qu'elle nous a contactés », explique Mathilde Jousse, directrice de l'Environnement à la CDC VSB. Syndicat de défense de la filière apicole, l'UNAF a lancé en 2005 l'action nationale « Abeille, sentinelle de l'environnement » pour alerter le grand public sur la situation.

« Un programme que la Communauté de communes a décidé de soutenir en signant une convention de partenariat qui s'inscrit dans notre dynamique de sensibilisation à la nature qui est déjà faite à La Maison de l'Eau à Neuvy-sur-Barangeon et dans nos centres de loisirs intercommunaux. Mais pas seulement. Nous déployons également un Plan Climat-Air-Énergie Territorial qui a pour objectif de structurer un projet de développement durable communautaire ayant pour finalité la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. » Pour la bonne mise en place de cette convention, 31 500 € d'aide seront versés à l'UNAF sur trois ans. Ils permettront à la CDC de se doter d'un rucher sentinelle de trois ruches, d'indemniser un apiculteur, de fournir des kits pédagogiques et de soutenir l'intervention d'un apiculteur aux APIDays® en juin (Journées nationales de Abeille, sentinelle de l'environnement) et son intervention deux fois par an dans chacun des centres de loisirs intercommunaux.

Ces centres sont par ailleurs déjà engagés dans les questions environnementales à travers la démarche Centre A'ERE des Francas. De quoi s'émerveiller tout en apprenant. ●

UNAF : Union nationale de l'apiculture française

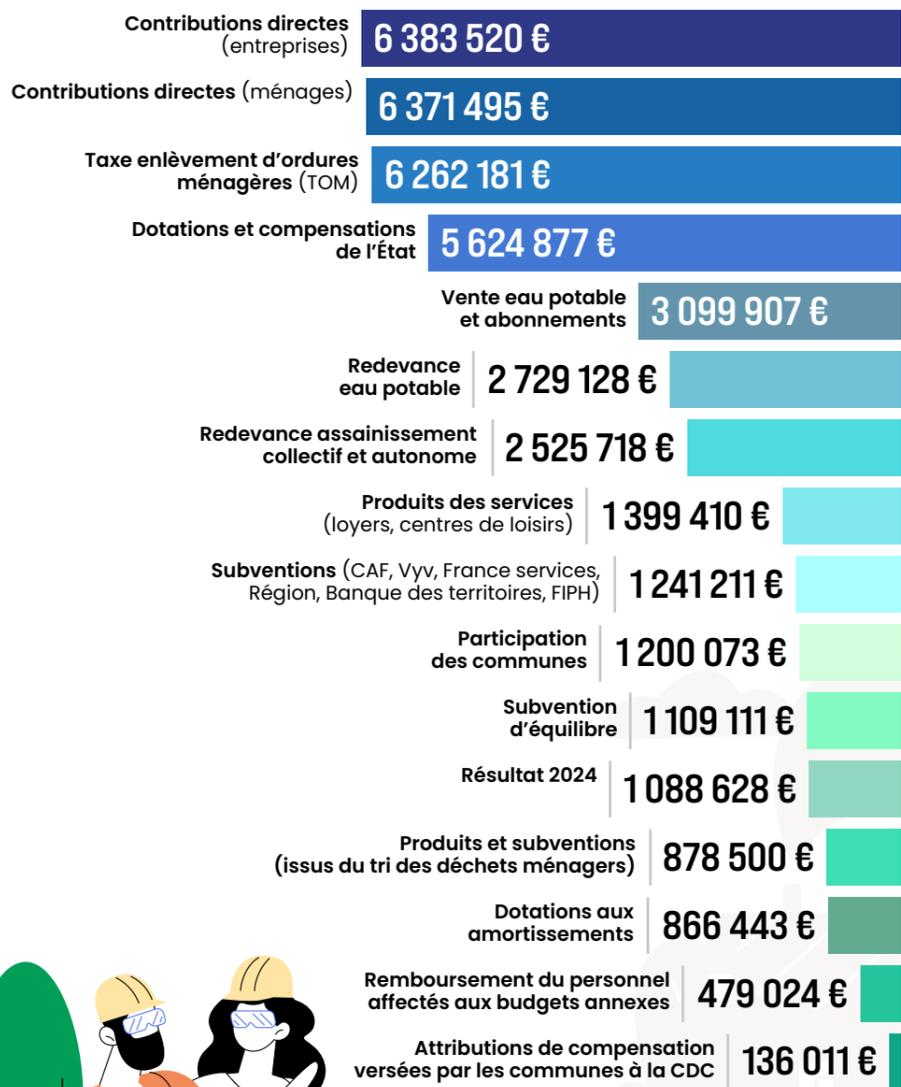
# Budget 2025



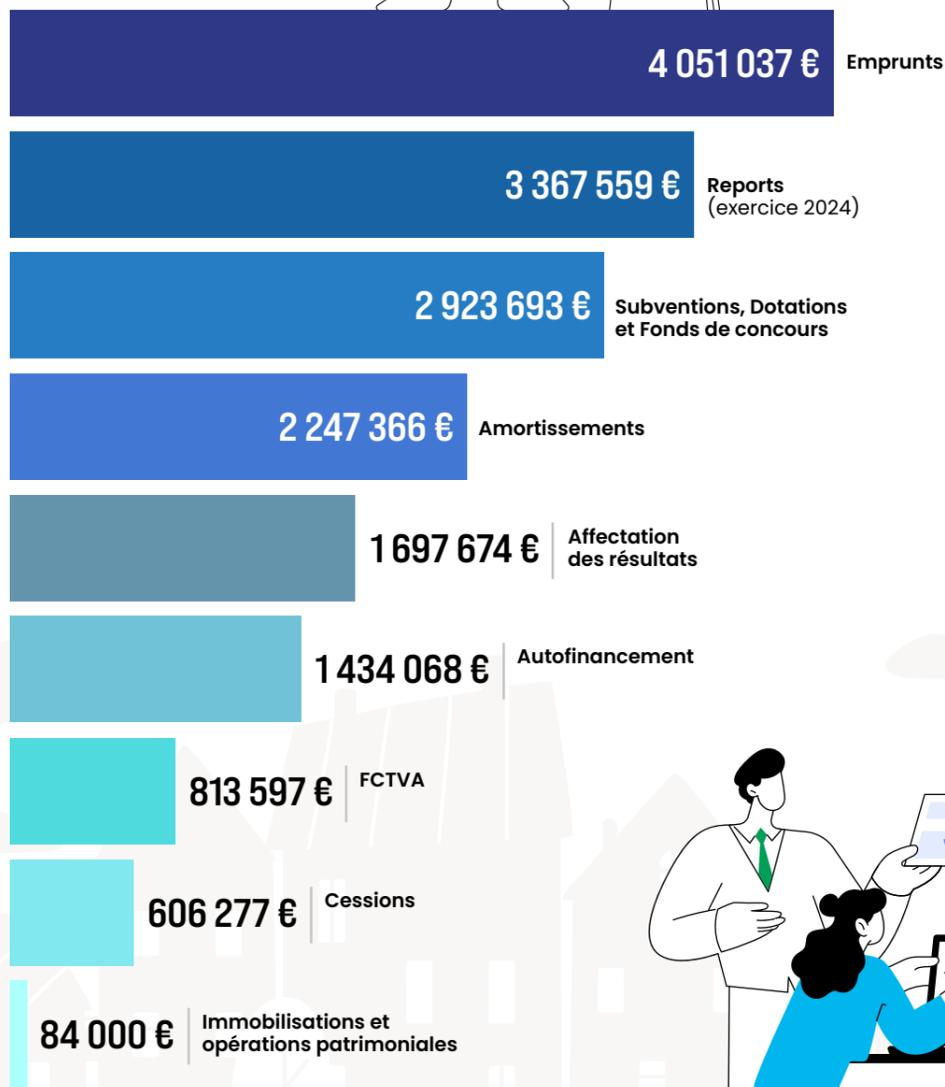
## RECETTES

### FONCTIONNEMENT

### INVESTISSEMENT



**Total : 41 395 237 €**



**Total : 17 225 271 €**



## Des investissements record

### Végétalisation de l'Esplanade et de la rue de la Société Française à Vierzon

Tout juste terminé, ce nouvel aménagement paysager redonne à la nature et à la biodiversité une place de choix et améliore le confort et le cadre de vie. Avec des arbres, des arbustes, des herbacées, des fleurs ... tous sélectionnés pour leur pérennité et leur adaptation à un arrosage raisonné, soit 32 % de l'espace végétalisé sur 2140 m<sup>2</sup> (au lieu de 9% sur 800 m<sup>2</sup> aujourd'hui), l'Esplanade retrouve sa vocation première mais en mieux ! Celle d'un véritable puits de verdure, un lieu propice à la détente, aux festivités et à l'organisation de manifestations. La rue de la Société française est aussi réaménagée avec moins d'asphalte et plus de végétaux. Le stationnement des riverains y est conservé.

→ Coût de l'opération : 341 207 € HT, co-financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et par l'État (Fonds vert).

### Réhabilitation et finalisation des 7 dernières nefs du B3

Après la création du Campus numérique, la CDC poursuit la reconquête du B3 sur les 7 dernières nefs. Par ce programme, elle continue la revalorisation de notre patrimoine industriel exceptionnel, tout en renforçant l'attractivité du centre-ville de Vierzon et du territoire. De nouvelles activités y seront accueillies en lien avec la formation, l'innovation et la vulgarisation scientifique et culturelle. L'Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants (IFSI/IFAS) de Vierzon, à l'étroit dans ses locaux actuels, s'y installera dès la rentrée 2027.

→ Coût de l'opération : 5 172 806 € HT (co-financée par la Région, l'État et l'Europe)

### Construction d'ateliers relais à vocation économique

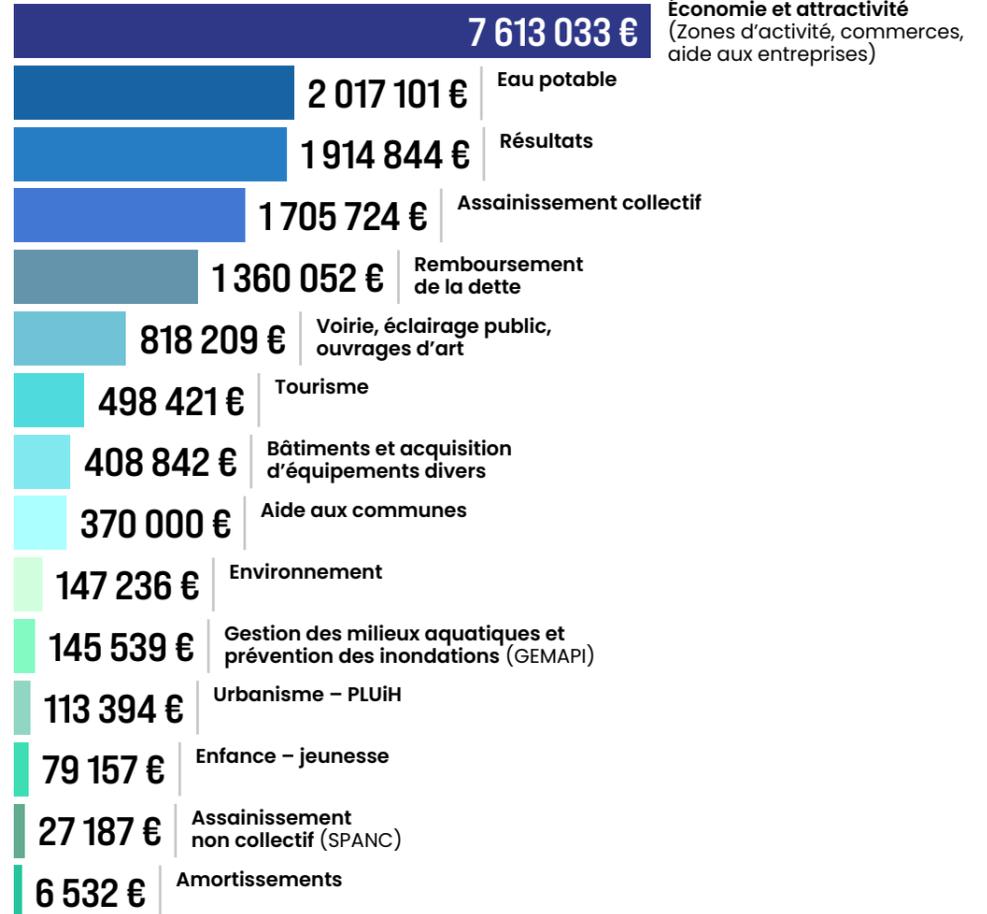
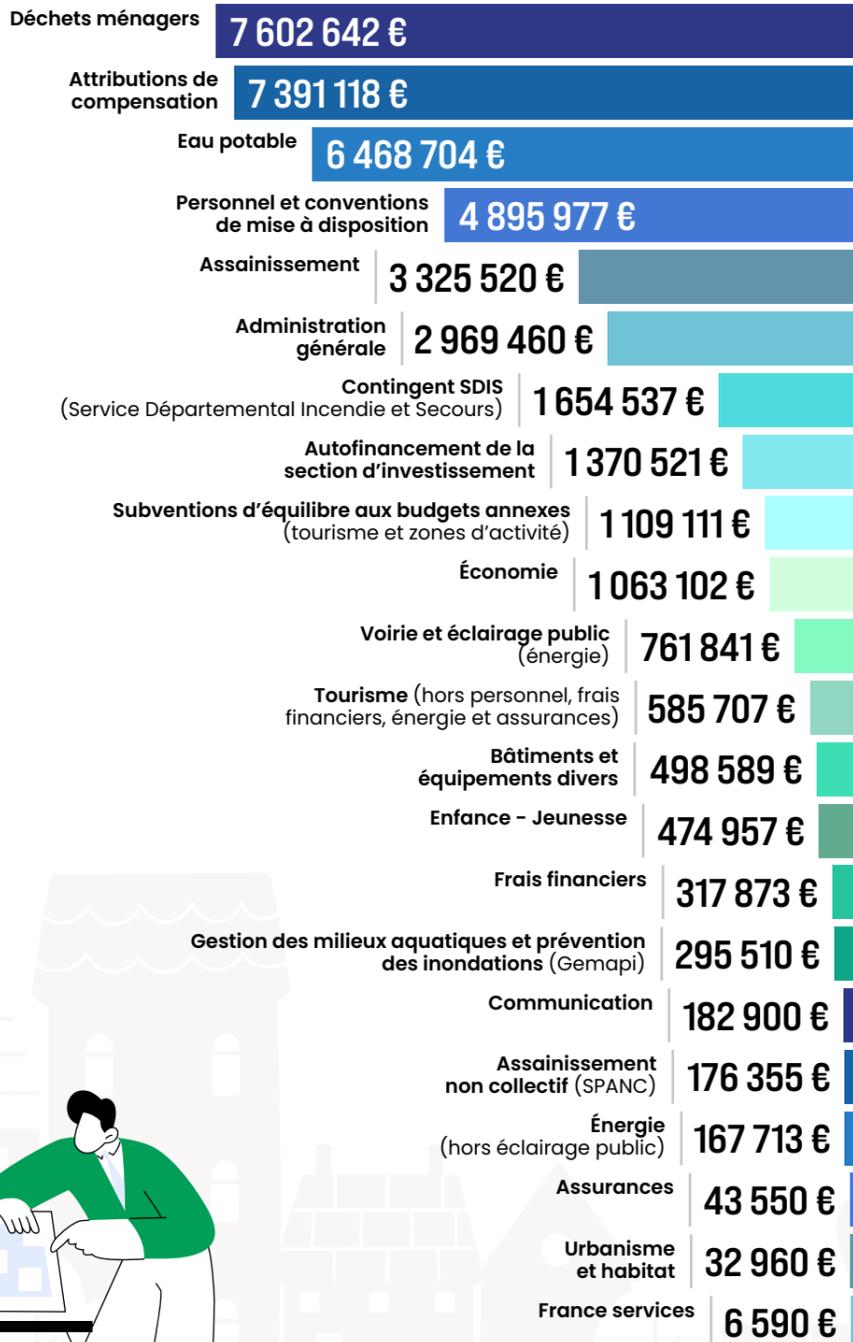
Après l'aménagement de plusieurs ateliers au Parc Technologique de Sologne, aujourd'hui tous occupés, la Collectivité souhaite accompagner la construction de nouveaux ateliers à vocation économique pour ainsi offrir aux entreprises des solutions d'implantations et de développement. Elle va ainsi porter la création de deux nouveaux ateliers contigus (793 m<sup>2</sup> au total) sur le Parc Technologique de Sologne à Vierzon et d'un atelier (205 m<sup>2</sup>) en ruralité à Saint-Georges-sur-la-Prée.

→ Coût prévisionnel de l'opération confiée à la SEMVIE (concession d'aménagement) : 1 400 000 € HT

# DÉPENSES

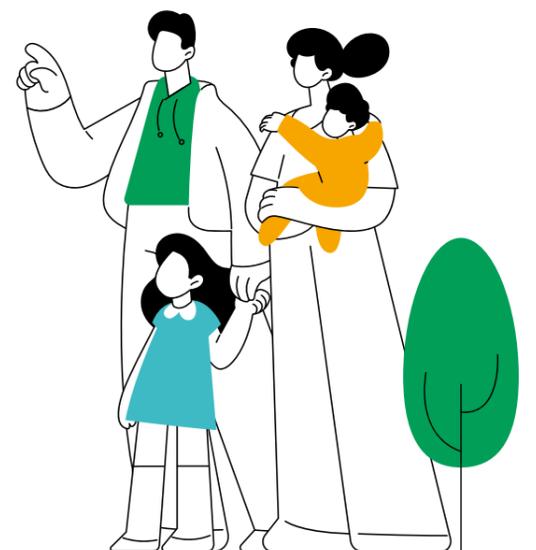
## FONCTIONNEMENT

## INVESTISSEMENT



Total : 41 395 237 €

Total : 17 225 271 €



### Agrandissement des locaux de la Société vierzonnaise de maroquinerie (SVM)

La SVM, spécialisée dans la confection de petites maroquineries ne cesse de se développer (de 38 au départ, la SVM compte aujourd'hui 120 salariés). Elle occupe depuis 2010 un bâtiment appartenant à la CDC (ZAC Sologne à Vierzon). Après la construction d'un premier atelier de 818 m<sup>2</sup> par la collectivité, puis d'une première extension en 2016 pour soutenir sa croissance, une deuxième est prévue en 2025 pour accompagner le développement de son activité. Objectif : atteindre d'ici fin 2025 entre 140 et 150 salariés.

→ Coût prévisionnel de l'opération : 1 800 000 € HT

### Extension de Lisi Aerospace à Vignoux-sur-Barangeon

Lisi Aerospace doit aujourd'hui pour faire face à l'augmentation des commandes, agrandir ses locaux et recruter en conséquence. Cette nouvelle construction permettra à ce sous-traitant d'Airbus, dont le chiffre d'affaires s'élevait à 18 M€ en 2023 pour l'aéronautique civil et militaire, de doubler en mars 2026 la surface de ses locaux industriels par une extension de 3 000 m<sup>2</sup>, de passer de 115 à 170 collaborateurs d'ici à 2030 et de poursuivre sa croissance. L'opération est portée par la SEMVIE dans le cadre d'une concession d'aménagement avec la Collectivité qui en assure la garantie financière.

→ Coût prévisionnel de l'opération : 4 478 355 € HT

### Voirie rurale

500 000 €, c'est le budget alloué tous les ans par la CDC pour la réfection de la voirie rurale. Des fonds répartis de manière équilibrée pour garantir à chaque habitant un réseau routier en bon état, condition indispensable à l'aménagement et au dynamisme du territoire. Cependant, le financement de ces travaux devient de plus en plus compliqué en raison du désengagement de l'État. Au grand regret de Jean-Marc DUGUET, Vice-président en charge des travaux de voirie et de l'éclairage public : « Cela limite nos capacités d'intervention et nous oblige à faire des choix parfois difficiles, souvent dictés par les besoins les plus urgents. Un grand merci aux habitants de leur compréhension et de leur vigilance. » Malgré ces contraintes la Collectivité reste mobilisée pour assurer la sécurité et le confort des usagers via la réfection des routes les plus endommagées, l'installation d'une signalisation adaptée, ou encore l'aménagement de voies douces pour les piétons et les cyclistes.

#### Et aussi :

L'aménagement du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment situé rue Gallerand, le projet d'implantation de la plateforme logistique Virtuo, la création d'une nouvelle unité de Jacobi à Vierzon, la construction d'une unité de production supplémentaire à Solarmtex, l'installation d'une station de recharge publique pour poids lourds électriques... ●

Jean-Marc DUGUET,  
Vice-président en charge des travaux de voirie et de l'éclairage public



# ÇA BOUGE DANS NOS COMMUNES !

Le territoire bouge ! Ainsi, de nombreux commerces, artisans et professions libérales ont ouvert leurs portes ou déménagé dans nos centres-villes et centres-bourgs. (liste non exhaustive)

## BOULANGERIE

### Vierzon

- **La Grange aux pains,**  
2 rue Jean Jaurès – 02 48 51 96 35

## RESTAURATION

### Vierzon

- **Chez Kim,**  
7 rue Maréchal Joffre – 06 66 16 16 41
- **Burger King,**  
18 avenue du 19 mars 1962 – 02 42 13 01 83
- **Planet Wok,**  
10 avenue du 19 mars 1962  
07 77 44 72 74

### Vouzeron

- **Le Pays d'Auge,**  
18 place de l'église – 02 48 51 47 98



## ÉPICERIE

### Vierzon

- **Alimentation des Forges,**  
100 rue Étienne Marcel
- **Anas Market,**  
2 place de la Résistance – 07 62 40 29 69

## PRÊT-À-PORTER

### Vierzon

- **Black Store (ex Les collections)**  
8 avenue de la République

## BEAUTÉ

### Vierzon

- **Delal Coiffure,**  
5 place Foch – 07 85 14 06 81
- **Cin'ails,**  
57 rue Maréchal Joffre – 06 59 42 21 09

### Graçay

- **Ongle et souvenir,**  
7 rue Basse – 06 21 82 48 84



## SERVICES

### Vierzon

- **S.L Immobilier,**  
24 place Vaillant Couturier  
02 48 71 83 83 (déménagement)
- **Artus (agence d'intérim),**  
11 rue du 11 novembre  
02 45 34 06 47

## MAISON-BAZAR

### Vierzon

- **Bazar moderne,**  
29 rue Maréchal Joffre  
07 58 50 13 91
- **Ouverture S,**  
1 rue Maréchal Joffre

## DIVERS

### Vierzon

- **Draner,**  
13 Avenue Maréchal Philippe Leclerc  
de Hauteclouque – 02 48 51 94 51  
(déménagement)
- **Shippshop,**  
52 rue Maréchal Joffre – 02 48 51 01 16

## SANTÉ

### Massay

- **Pharmacie,**  
52 avenue Maréchal Foch  
02 48 51 91 36 (changement  
de propriétaire)

## EN DIRECT DE LA PÉPINIÈRE

# Ils viennent de s'installer...



## SweetMom, l'innovation cosmétique en Berry

Naturel, de qualité, efficace, utile... Tel serait le cosmétique du 21<sup>e</sup> siècle pour Mialy Randriantsoa. « Plus les consommateurs seront exigeants sur ce qu'ils mangent, plus ils le seront sur ce qu'ils mettent sur la peau. » Quant au local, un vrai plus, la docteure en biotechnologie en est convaincue, tout comme le potentiel cosmétique du Berry. C'est ce qu'elle a découvert en arrivant à Vierzon en 2017 après avoir travaillé dans le génie génétique pendant 13 ans au CNRS et Elicityl à Grenoble. L'occasion pour elle d'un retour aux sources : travailler sur les plantes pour la cosmétique naturelle

en valorisant les polysaccharoses, c'est à dire « tout ce qui apporte de la texture comme les gels dans une crème. » Pour cela elle vient de créer SweetMom et de s'installer au Centre d'innovation où elle accompagne les entreprises dans des projets en développant des actifs pour augmenter la part du végétal dans les formules. « Il y a un potentiel sur les plantes structurantes dans le Berry : le pourpier, riche en mucilage et en omega 3, ou les pépins de courge, riches en molécules hydrosolubles. Une aventure à tenter. » ●

**PLUS D'INFOS :** [sweetmom.fr](http://sweetmom.fr)

## AAP Sécurité, tranquillité assurée

Plus de vols dans les magasins, plus d'agressions dans les banques, et toujours ces indispensables filtrages aux entrées de festivals, expositions, concerts... Face au sentiment d'insécurité grandissant, les besoins des communes et des entreprises évoluent aussi. Il n'y a qu'à voir les résultats : « de 80 000 € de chiffre d'affaires en 2021, nous avons atteint près de 2 millions d'euros en 2024 », confie Julien Tuillon dirigeant de TPS et AAP Sécurité (rachetée au printemps 2024). Spécialisée dans la sécurité et le gardiennage, AAP Sécurité a installé ses bureaux dans les locaux de l'Hôtel d'Entreprises de Vierzon depuis l'été 2024 : « c'est central et pratique pour nos réunions et les formations de nos salariés à la sécurité au travail et incendie. »



Seule société de sécurité sur Vierzon hors sécurité mobile, AAP Sécurité travaille pour les grandes et moyennes surfaces, le tertiaire, les banques, les collectivités, l'Enjoy Bowling à Vierzon, l'Espace du Prado de Bourges... ●

**PLUS D'INFOS**  
→ [aapsecurite-france.fr](http://aapsecurite-france.fr)

## ÉVÉNEMENT AU CAMPUS

# Journée du numérique

## Le 17 mai de 9h30 à 17h30 au Campus numérique à Vierzon



Nul besoin d'être des experts du numérique pour participer à cette journée organisée par notre partenaire SOS tech ! Au programme, des ateliers, des animations, des initiations, des conférences, des jeux pour tous les âges et pour tous les niveaux :

- **De 9h30 à 10h : Petit-déjeuner connecté** autour de l'Intelligence artificielle, de ses usages actuels et futurs
- **Ateliers pour les enfants et les ados :**
  - 🕒 **10h à 11h30 : Je découvre l'univers du design graphique** et je crée ma propre affiche sur un ordinateur !
  - 🕒 **11h30 à 13h : Je conçois, pas à pas, ma propre musique** sur un ordinateur
  - 🕒 **15h à 16h30 : Je m'initie à la conception et l'impression 3D** et je repars avec ma propre figurine
- **Ateliers pour les débutants en informatique :**
  - 🕒 **10h à 11h30 : La sécurité sur internet :** comment bien se protéger en ligne et éviter les arnaques ?
  - 🕒 **13h30 à 15h : Quelques outils simples pour échanger avec mes proches à distance** sur mon smartphone : sms, appels, whatsapp...
- **15h à 16h30 : Je trouve mon chemin et me repère dans l'espace** avec mon smartphone au quotidien !
- **Pour les parents et les familles :**
  - 🕒 **11h45 à 12h30 : Conférence pour les parents :** Quelles solutions pour encadrer les pratiques numériques de mes enfants au quotidien ?
  - 🕒 **14h à 15h : Olympiade numérique en famille :** différents mini-jeux autour du numérique adaptés aux grands comme aux petits ! Qui sera la famille la plus geek ?
  - **16h30 à 17h30 : Un goûter et grand quizz numérique**
- **Toute la journée :**
  - **Un stand d'aide individuelle et d'information/sensibilisation** autour des usages numériques
  - **Un stand "numérique créatif et ludique"** autour de la découverte de la réalité virtuelle et de l'impression 3D !

**PLUS D'INFOS :** [cc-vierzon.fr](http://cc-vierzon.fr) / **Entrée libre.**  
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION VIA LE QR CODE

# Les Éphémères du 8 pour tester son activité

La Collectivité a décidé d'accompagner les porteurs de projets commerciaux (hors alimentation) et a créé pour cela : Les Ephémères du 8, une boutique de 47 m<sup>2</sup> en cœur de ville. Mise en location pour une durée de 2 mois avec un loyer attractif, cette nouvelle enseigne leur permettra de tester leur concept, faire l'expérience d'un commerce traditionnel et d'envisager de s'installer en boutique pérenne dans le centre de Vierzon.

Pour les visiteurs, c'est l'occasion de découvrir des nouveautés, des activités originales de création, des artistes ou artisans, et de « vivre une nouvelle expérience du Commerce ».

Jusqu'au 3 mai venez à la rencontre de :

- **Les Inoxydables de Milie**  
(bijoux fantaisie artisanaux)
- **Mademoiselle Vivi**  
(prêt-à-porter et accessoires)
- **Miss M** (bougies artisanales naturelles et fondants) ●



## RENSEIGNEMENTS

→ [Comptoircommerceartisanat@cc-vierzon.fr](mailto:Comptoircommerceartisanat@cc-vierzon.fr)  
ou 02 48 51 47 16

# Relais petite enfance des campagnes au service de la ruralité



Depuis le 13 janvier 2025, le Relais petite enfance des campagnes, dispositif itinérant de la Collectivité vient à la rencontre des assistants maternels, des enfants et des familles pour des temps d'échanges et d'accompagnement.

## Rencontre avec Elsa Fragner, responsable du relais.

Une tournée qui répond aux besoins des professionnels de la petite enfance.

Après une enquête auprès des assistants maternels en activité dans nos communes rurales et en fonction des locaux accessibles, nous avons mis en place un planning de présence du relais pour couvrir l'ensemble du territoire.

Des matinées créatives pour les enfants et leurs assistants maternels

Depuis mi-janvier, c'est plus d'une vingtaine d'assistants maternels qui viennent accompagnés des enfants aux différents ateliers que je propose. Ces derniers débutent par un temps d'accueil et de discussion où les enfants sont en jeu libre. La matinée se poursuit par un temps de regroupement en chanson et une activité. Je m'attache à proposer des activités que les assistants maternels ne feraient pas chez eux d'un point de vue logistique, pratique ou encore innovant. Les enfants, dès leur plus jeune âge, ont beaucoup d'imagination, et parfois avec peu de moyen.

Faciliter les démarches administratives

Mon rôle est de pouvoir accompagner dans leurs démarches administratives les assistants maternels et les parents qui deviennent des employeurs. L'élaboration et fin contrat, la fiche de paie, les différentes déclarations, les congés... Le périmètre d'action est large. Je dois pouvoir faire le lien entre les deux parties et leur apporter un « terrain neutre » où le cadre légal est à privilégier et ainsi conserver un lien de confiance entre tous. ●

## Sylvie Segret-Descroix

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse



« Après un constat de difficulté à animer les relais existants sur le territoire, d'isolement des animatrices, un groupe de travail s'est constitué et s'est inspiré du projet de territoire ainsi que de la convention territoriale globale, véritable feuille de route, pour élaborer un nouveau projet de fonctionnement du relais petite enfance en ruralité. Les objectifs sont de pouvoir harmoniser les pratiques sur le territoire, mailler les communes rurales et redynamiser l'activité en fidélisant les assistants maternels et les parents. Un véritable atout pour accueillir les familles et leur proposer un panel de services digne de notre engagement. » ●

## Les centres de loisirs intercommunaux acteurs du changement durable !



En octobre 2024, les quatre centres de loisirs intercommunaux ainsi que celui de la Ville de Vierzon, se sont engagés dans la démarche Centre A'ERE pilotée par l'association des Francas du Cher.

C'est ainsi que les enfants et les équipes éducatives ont choisi d'élaborer un projet d'actions autour du développement durable. Zoom sur cette démarche.

### Éducation à l'environnement et engagement citoyen

Portée par l'association des Francas, le dispositif Centre A'ERE est un centre de loisirs dont l'équipe éducative ainsi que les enfants qui le fréquentent ont choisi de s'impliquer dans la prise en compte progressive et pérenne des questions d'environnement et de développement durable dans la vie quotidienne du centre de loisirs (alimentation, eau, énergie, biodiversité...).

Dans un premier temps un diagnostic est réalisé en partenariat avec Les Francas pour analyser la structure dans sa globalité sur ces thématiques. Cela permettra à l'ensemble des acteurs de lancer un programme d'initiatives avec des objectifs réalisables pour la rentrée de septembre 2025. Réflexions, actions de sensibilisation et activités quotidiennes ont d'ores et déjà été menées autour de la biodiversité, du tri, du potager ou encore du compostage en lien avec l'animateur développement durable de la Collectivité et les animateurs du site de la Maison de l'Eau à Neuvy-sur-Barangeon.

### Projets 2025

En s'appuyant sur le dispositif Centre A'ERE et pour impulser une dynamique collective dans chaque centre de loisirs, des enfants seront élus afin de constituer un Conseil intercommunal d'enfants ambassadeurs de l'environnement.

Il aura vocation à créer des espaces de dialogue entre les enfants et les élus en charge de l'enfance-jeunesse et de l'environnement de la Collectivité. L'objectif sera de valoriser les actions menées par les enfants et les équipes dans les centres de loisirs en lien avec la thématique et de partager les propositions des enfants sur des enjeux structurants relevant du pouvoir de décision des élus.



Le déploiement du dispositif « Abeille, sentinelle de l'environnement » (voir article p3) avec l'installation de ruchers sur le territoire permettra également aux enfants de s'inscrire dans la sauvegarde de l'abeille et la préservation de la biodiversité avec la possibilité pour eux d'aller à la découverte de la ruche, de participer à l'extraction de miel, de monter des ruches en carton ou encore fabriquer des bougies.

Un dispositif qui permet à chacun d'avoir une participation écocitoyenne et de s'impliquer à sa hauteur aux enjeux du développement durable. ●

## NOUVEAUTÉ 2025

Ouverture des centres de loisirs intercommunaux à Genouilly et Foëcy la première semaine d'août.



Afin de répondre à la demande de familles et d'élus du territoire, la Collectivité s'est engagée à augmenter les périodes d'ouverture des centres de loisirs intercommunaux en été. Pour garantir un service de proximité sur l'ensemble du territoire, les centres de loisirs intercommunaux à Genouilly et Foëcy accueilleront les enfants la semaine du 4 au 8 août. Un ramassage en bus sera organisé dans toutes les communes afin que les enfants qui vont habituellement à Vouzeron puissent se rendre à Foëcy et ceux qui fréquentent le centre de loisirs à Massay soient accueillis à Genouilly. ●

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

→ [www.cc-vierzon.fr/enfance-et-jeunesse/centres-de-loisirs/](http://www.cc-vierzon.fr/enfance-et-jeunesse/centres-de-loisirs/)

## La Collectivité soutient les jeunes du territoire pour l'obtention du BAFA



Chaque année une douzaine de jeunes résidant dans les communes rurales du territoire bénéficie d'un accompagnement pédagogique et financier dans leur parcours pour l'obtention du BAFA. Le parcours se compose de trois étapes : une formation générale, un stage pratique à effectuer dans l'un des 4 centres de loisirs intercommunaux et une session d'approfondissement. L'engagement et la motivation des jeunes sont des critères essentiels pour obtenir le financement de la formation par la Collectivité. ●

### RENSEIGNEMENTS :

→ CDC VSB - Direction Petite enfance, enfance, jeunesse - 02 36 96 80 01

QUEL TALENT !

## LesJACK, un voyage musical unique

Il y a 17 ans, trois potes se rencontrent au Not'île à Vierzon et forment « un jeune groupe de vieux » influencé par le post-punk et le rock britannique des sixties. Aujourd'hui composé de Robert, Fred, Fabien et Cécile, LesJack ne fait qu'un. Rencontre avec ce personnage hors du commun.



« LesJACK est un amuseur et ne se prend pas au sérieux avec un côté candide et existentialiste. Notre musique raconte la traversée de ce personnage dans un monde qui n'est pas toujours accueillant. » Avec une forme de folie douce, il partage son énergie avec son public en montant sur les tables lors des concerts, conservant son

esprit enfantin, ludique et créatif malgré les réalités de la vie.

Chacun des membres est sur la même longueur d'onde. Ensemble, ils forment un groupe soudé qui collabore avec différents artistes d'autres univers (photographie, décors, graphisme...).

Aujourd'hui animé par la volonté de se professionnaliser tout en gardant cette folie, le groupe aspire à découvrir les tables de France, enregistrer un nouvel EP, continuer de créer et composer de nouveaux morceaux pour le plus grand plaisir de leur public. ●

→ Retrouvez-les le 15 mai à la Boîte à musique (Issoudun), le 21 juin à Rogny les sept écluses (Yonne) ou encore le 27 juin à Graçay et découvrez leur album intitulé « Paris-Vierzon » en vente à l'Office de tourisme à Vierzon.

## Un nouveau concept pour le Camping à Graçay



Apporter un nouveau concept sans en dénaturer l'esprit : c'est le pari d'Alison et Guillaume Debain, nouveaux gérants du Camping à Graçay (2\*). Pour eux, fini les « mobil-homes alignés », « les campings-villages », les « animations pour caser les enfants » ! Place au partage, à la convivialité, à tout ce qui faisait la vraie nature du camping. Pour cela, les deux globe-trotters, tous deux en reconversion professionnelle, avaient leur petite idée : « mettre dans ce camping tout ce que l'on a aimé au cours de nos voyages ou ce que l'on aurait aimé trouver en voyage. »

Comme ce barnum et cette cuisine partagée, souvenir d'Amérique du Sud : une cuisine tout équipée – vaisselle et électroménager – où l'on se retrouve « dans un esprit auberge de jeunesse mais où l'on peut aussi organiser une cousinade, une réunion... » Très tendance aussi, la cabane tipi, le kota type finlandais ou les caravanes vintage et petites cabanes en bois « sans cuisine, ni sanitaires, tout est en espace collectif. » Sans oublier les Campétoiles surélevés ou les « Prêts-à-camper », tente clés en main équipées de matelas, duvets, oreillers et de mobilier extérieur. Outre la convivialité (bibliothèque, ludothèque...),



Alison et Guillaume ont aussi travaillé le côté éco-responsable du camping. Ainsi ici, pas de produits polluants, pas de pesticides, du tri sélectif, une consommation maîtrisée de l'eau et de l'électricité, et même un poulailler. Le tout à un tarif abordable : de 8€ (étape cycle-rando) à 105€ (mobil-home tout confort). « Un vrai challenge anti-conso pour faire revenir les gens en vacances. » ●

### PLUS D'INFOS

→ Ouvert du 5 avril au 18 octobre.  
[www.campingdegracay.com](http://www.campingdegracay.com)  
06 81 99 37 66



## Ne jetez pas vos films !

Vous avez retrouvé des films dans un grenier, vous n'avez pas d'appareil pour les projeter ? Participez à la collecte de films ouvrier ou militant d'amateurs organisée par l'association Ciné archives !

Tournés en 8mm, super8, 16mm ou en vidéo, muet ou sonore, en noir et blanc ou en couleur, ces documents sont une vraie richesse.

Vos films, dont vous restez propriétaires seront ainsi conservés dans des conditions optimales et diffusés sur le site de Ciné-Archives. ●

PLUS D'INFOS : [cinearchives.org](http://cinearchives.org)

À LA (RE-)DÉCOUVERTE DE

## Thénioux

À l'entrée du département du Cher, Thénioux suit les abords du canal de Berry et propose à l'ensemble de ses habitants un cadre de vie agréable et verdoyant. Avec des aménagements touristiques développés, un tissu associatif qui sait se fédérer pour dynamiser la vie locale et une économie présente, ce village vous fait découvrir ses atouts.



## Sport, gastronomie et détente au rendez-vous

À côté du city stade et de la véloroute, le restaurant L'Escale accueille, en saison estivale, locaux et touristes pour savourer un bon repas. Ensuite, les visiteurs pourront profiter d'un espace détente et de balades fluviales sur le canal de Berry proposées par Navicabe. De quoi passer un bon moment entre amis ou en famille également possible chez Titi et Coco ou en terrasse du Saint Laurent. Enfin, à quelques centaines de mètres, les camping-caristes ont la possibilité de s'installer et de jouir de la quiétude des rives du Cher.



## Dynamisme associatif



Le Comité rural animation et culture, les Amis de l'école de Thénioux, De fils en aiguille, les Diables verts de Thénioux Méry-sur-Cher... Qu'elles soient culturelles, artistiques ou encore sportives, les associations thanalogiennes rythment la vie des habitants de la commune. De nombreux événements, comme le Passage du Tour de France 2024 ou une soirée théâtre, sont organisés tout au long de l'année notamment en mutualisant les forces de chacune et favorisant l'engagement de tous. Un véritable atout pour le dynamisme et la qualité de vie du village !

## Quand local rime avec restauration scolaire

Aux côtés des communes de Foëcy et de Méry-sur-Cher et en collaboration avec l'Écopôle de la Chaponnière à Saint-Hilaire-de-Court, une action est menée pour proposer aux enfants de l'école fréquentant le restaurant scolaire, des menus sains et durables composés de produits provenant de fournisseurs locaux. Un vrai régal pour les petits gourmets !



## Une industrie locale développée



Installées depuis de nombreuses années à Thénioux et employant plus d'une cinquantaine de salariés, différentes entreprises comme JBI, experte dans l'étude, la conception, l'installation et la maintenance de machines spéciales ou encore Isaltis, spécialisée dans le développement et la fabrication de sels minéraux organiques, contribuent au développement et à l'attractivité de la commune. ●

### PLUS D'INFOS :

→ [www.thenioux.fr](http://www.thenioux.fr)

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche Baron - 18100 VIERZON  
Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr) • Rendez-vous sur [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».



# Eau potable & ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FEUILLET SPÉCIAL • MAI 2025 • [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



## ÉDITO

Nous avons décidé de créer une régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et d'anticiper d'une année ce qui était prévu dans les textes réglementaires au moment où nous avons pris cette décision.

Cela nous permettra d'endiguer, nous l'espérons, le plus longtemps possible une augmentation des tarifs mais aussi de les harmoniser d'ici 20 ans au niveau de notre territoire. Nous allons mutualiser les pratiques et les compétences, essentiellement jusqu'à ce jour à Réavie (ex régie de Vierzon), et lancer un programme de réfection et de sécurisation des réseaux lorsque les études patrimoniales en cours auront rendu leurs conclusions en 2026.

Préserver nos ressources, optimiser leur gestion et apporter une qualité de services homogène à l'ensemble de nos administrés font partie des défis de notre Projet de territoire auxquels nous sommes attachés. Nous avons par ailleurs, comme pour toutes les instances mises en place dans la Communauté de communes, créé un Conseil d'exploitation dont la composition respecte l'équilibre entre la ville centre et les communes rurales. Nous avons l'obligation de réussir, ensemble. Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer la performance de nos installations et garantir une qualité optimale de nos ressources tout en limitant le poids financier sur les usagers. Cela ne sera possible qu'avec une coopération active entre la Communauté de communes et nos 16 communes.

**François DUMON**

Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

## REPÈRES

Réavie est devenue intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Initialement basée à Vierzon, la régie s'occupe désormais de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur les 16 communes.

À terme, voici ce que cela implique en quelques chiffres :

- De **13 500 à 21 250** abonnés à l'eau potable
- De **2 à 12** ouvrages de prélèvement
- De **240 à 870** kilomètres de réseaux d'eau potable
- De 1 à 5 stations de traitement pour produire l'eau potable
- De **6 à 18** ouvrages de stockage d'eau potable
- De **1 à 15** stations d'épuration
- De **48 à 86** postes de relevage
- De **158 à 245** kilomètres de réseau d'assainissement

Le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau avec assainissement sur le territoire de la Communauté de communes est de 6,18 € TTC soit 0,00618 € TTC/litre contre en moyenne 0,50 € TTC/litre pour l'eau en bouteille.

## Un service qui montera en puissance jusqu'en 2032



Il n'y aura pas de changement notable concernant la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour les abonnés jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le service montera ensuite en puissance jusqu'en 2032.

Le personnel Réavie de la Ville de Vierzon (9 agents) a été transféré à la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et des conventions de mise à disposition sont conclues, tant que le transfert n'est pas complet, avec les communes pour les personnels techniques et administratifs communaux, au prorata du temps qu'ils consacrent aux missions de relevés de compteur, de facturation par exemple.

Ces premières années permettront aux équipes de Réavie régie intercommunale d'élargir peu à peu son périmètre d'intervention. Un délai nécessaire pour se renforcer, prendre pleine connaissance des contrats, mesurer les besoins d'intervention et de travaux sur les réseaux et les installations pour lancer à partir de 2026 de nouveaux marchés publics de travaux (selon les priorités définies dans les conclusions des études patrimoniales en cours) et de prestations de services, au fur et à mesure que les contrats en cours se termineront avec les communes, les syndicats et leurs délégataires. ●

## Quels changements sur votre facture ?

La Communauté de communes a fait le choix de ne pas instaurer un tarif unique dès la prise de compétence, contrairement à d'autres intercommunalités, mais de se donner, en concertation avec les services de l'État, 20 ans pour harmoniser les tarifs.

Les tarifs ne sont aujourd'hui pas les mêmes pour tous les abonnés et varient en fonction des communes que ce soit pour l'eau potable ou pour l'assainissement collectif.

A terme, il n'y aura plus qu'une seule facture, au lieu de deux. Celle-ci regroupera, de façon distincte, l'Eau potable et l'Assainissement collectif.

Autre changement en 2026 par rapport à 2025, les redevances « Modernisation des réseaux de collecte pour l'assainissement » et « Lutte contre la pollution » ont été supprimées et remplacées par l'État dans le cadre de sa loi des finances par une redevance « Consommation » quel que soit le volume d'eau consommé et deux redevances « Performance » (l'une pour le réseau d'eau potable et l'autre pour le système d'assainissement) qui incluront un malus et un bonus calculés en fonction de l'état et des rendements des réseaux. En clair, plus les réseaux et les installations seront en bon état, plus bas sera le malus appliqué à la redevance demandée à la Collectivité par l'Agence de l'eau et moins celle-ci sera répercutée sur les factures des usagers. Il est donc essentiel de veiller à la bonne qualité de nos réseaux et de nos installations, de réaliser les interventions et les travaux indispensables à leur bon fonctionnement et à leur conservation. ●

# Des travaux sur les réseaux et les installations réalisés en deux temps

- **En 2025-2026** : les travaux en cours ou engagés par les communes seront pris en charge par la Communauté de communes.
- **À partir de 2027** : des travaux seront réalisés dans le cadre d'un Plan pluriannuel d'investissement, définis sur la base des priorités préconisées dans les études patrimoniales\* et intégrées aux deux schémas directeurs Eau potable et Assainissement collectif, schémas accessibles à tous les administrés notamment dans le cadre de leurs projets d'acquisition.

\*les études patrimoniales sont subventionnées par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) pour l'eau potable à hauteur de 80% et pour l'assainissement collectif par l'AELB (50%) et le Département du Cher (20%). ●

## L'accès à une eau potable de qualité, un droit fondamental

La dimension sanitaire de l'eau que l'on consomme et que l'on rejette est une question centrale à laquelle les élus de la Communauté de communes sont très attachés.



Ainsi, la plus grande vigilance est accordée au maintien d'une eau de qualité et à la lutte contre la pollution, en application de la réglementation européenne de plus en plus drastique et de sa transposition dans le droit français.

Cela passe tout d'abord par des contrôles réguliers par prélèvement de l'eau du robinet, de l'eau brute ou encore de l'eau en sortie d'usine. Ces analyses sont réglementées et programmées par l'Agence régionale de santé dans le cadre d'arrêtés ministériels ou confiées à un laboratoire indépendant. Micro-polluants et autres substances chimiques (dérivés du pétrole, résidus

médicamenteux, pesticides, P-FAS contenus dans les revêtements anti-adhésifs des poêles, certains vêtements de sport, les emballages de fast-food...) sont systématiquement recherchés et font l'objet, en cas de détection, de traitements plus ou moins importants et fréquents, et dans certains cas de renouvellement des réseaux devenus trop vétustes. Une prise de conscience collective est donc plus que jamais nécessaire, car au-delà du coût de ces traitements et de ces travaux parfois très onéreux répercutés sur la facture des abonnés, il en va de la préservation de notre environnement et de la santé de tous. ●

## Chaque goutte compte !

Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, l'eau n'est pas une ressource inépuisable. Chacun peut contribuer à la préserver à son échelle. Économiser l'eau, c'est faire du bien à la planète, tout en faisant du bien à son porte-monnaie !

Voici quelques astuces pour limiter sa consommation :



S'équiper en chasse d'eau double touche



Installer un mitigeur thermostatique et un mousseur sur les robinets et dans la douche, couper l'eau pendant le savonnage sous la douche et préférer la douche au bain...



Réparer les fuites d'eau et contrôler sa consommation nocturne



Programmer le lave-linge et le lave-vaisselle en mode éco et attendre de les remplir complètement avant de les utiliser.



Laver sa voiture dans une station de lavage



Tondre le gazon à 8 cm, pailler et biner



Investir dans un collecteur d'eau de pluie

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque français consomme en moyenne 148 litres par jour, dont 1% seulement pour boire, et plus de 90 % pour l'hygiène corporelle, la lessive, la vaisselle, le jardin, les sanitaires

## Vos interlocuteurs ne changent pas jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026

### Graçay, Saint-Outrille, Nohant-en-Graçay (SIAEPA de Graçay)

Pour l'eau potable et pour l'assainissement collectif : 05 87 23 10 09 (SAUR)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2028](#)

### Genouilly (SIAEPA de Genouilly) :

Pour l'eau potable : Contrats et branchements au 02 48 52 23 64 (SIAEP de Genouilly) /

Astreinte au 05 87 23 10 09 (SAUR)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 52 21 62 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Dampierre-en-Graçay (SIAEPA de Genouilly) :

Pour l'eau potable : Contrats et branchements au 02 48 52 23 64 (SIAEP de Genouilly) /

Astreinte au 05 87 23 10 09 (SAUR)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 75 32 42 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Saint-Georges-sur-la-Prée (SIAEPA de Genouilly) :

Pour l'eau potable : Contrats et branchements au 02 48 52 23 64 (SIAEP de Genouilly) /

Astreinte au 05 87 23 10 09 (SAUR)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 52 00 20 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Foëcy

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif :

Contrats et branchements au 02 48 53 01 80 (Mairie) /

Astreinte au 05 87 23 10 09 (SAUR)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Massay

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif : 09 69 32 35 29 (Veolia)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2029 pour l'eau potable et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2032 pour l'assainissement collectif](#)

### Neuvy-sur-Barangeon

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif : 09 69 32 35 29 (Veolia)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2028](#)

### Saint-Hilaire-de-Court (SIAEP)

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif : 09 69 32 35 29 (Veolia)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2031 uniquement pour l'assainissement collectif](#)

### Vouzeron (SIAEP de Vignoux)

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif : 09 69 32 35 29 (Veolia)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 uniquement pour l'assainissement collectif](#)

### Thénioux (SIAEP de Thénioux/Méry-sur-Cher)

Pour l'eau potable : 09 69 32 35 29 (Veolia)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 52 00 98 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Méry-sur-Cher (SIAEP de Thénioux/Méry-sur-Cher)

Pour l'eau potable : 09 69 32 35 29 (Veolia)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Vignoux-sur-Barangeon (SIAEP de Vignoux)

Pour l'eau potable : 09 69 32 35 29 (Veolia)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 51 51 11 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Saint-Laurent (SIAEP de Vignoux)

Pour l'eau potable : 09 69 32 35 29 (Veolia)

Pour l'assainissement collectif : 02 48 51 51 07 (Mairie)

→ [Changement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026](#)

### Vierzon

Pour l'eau potable et l'assainissement collectif : 02 48 52 65 41 (Réavie)

Aucun changement concernant l'eau potable pour les abonnés de Vignoux-sur-Barangeon, Saint-Laurent, Vouzeron et de Saint-Hilaire-de-Court qui sont rattachés à deux syndicats supracommunaux, c'est-à-dire incluant des communes hors Communauté de communes VSB.

L'assainissement non collectif reste géré par le SPANC de la Communauté de communes : 02 48 71 35 78 - [spanc@cc-vierzon.fr](mailto:spanc@cc-vierzon.fr)

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry - 2 rue Blanche Baron - 18100 VIERZON  
Tél. 02 48 71 35 78 / Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr) • Rendez-vous sur [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



Retrouvez toutes les informations sur la page facebook « Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry ».

